OBSERVATIONS

DU CITOYEN POYET,

SUR LES OBJECTIONS FAITES

AU CONSEIL DES CINQ-CENTS,

relativement au Projet d'élever

UN MONUMENT NATIONAL

SUR LE TERRE PLEIN DU PONT-NEUF.

A PARIS,

De l'Imprimerie du Journal des Campagnes et des Armées, rue de Varennes, faub. Germain.

OBSERVATIONS

DU CITOYEN POYET,

SUR LES OBJECTIONS FAITES AU CONSEIL DES CINQ-CENTS,

relativement au Projet d'élever

UN MONUMENT NATIONAL SUR LE TERRE PLEIN DU PONT-NEUF.

Il s'est élevé quelques objections sur le projet que nous avions soumis, il y a peu de jours, au conseil des Cinq-cents.

On a insinué d'abord qu'il n'étoit point de la dignité de la nation française qu'un simple particulier se constituât le légataire de la reconnaissance publique, qu'il élevât un monument consacré à rappeller le souvenir de nos triomphes, qu'il acquittât une

dette à laquelle la patrie seule doit satisfaire. Il ést facile de répondre à cette difficulté, et par des exemples, et par des raisonnemens. Par des exemples, on sait que les édifices les plus magnifiques, les entreprises les plus vastes, les travaux qui ont échappé aux ravages des siècles, ont été plus souvent exécutés par des particuliers brûlant de patriotisme ou avides de renommée, que par les gouvernemens. Cette superbe voie Appienne, l'un des chefs-d'œuvres de l'antiquité, fut l'ouvrage du consul dont elle portoit le nom. Des cirques, des amphithéâtres, des aqueducs dûrent également leur création à des citoyens enthousiastes de la gloire de leur pays. Le Panthéon, cette merveille de l'ancienne architecture, fut bâti par cet Agrippa qui eût le courage de donner à Auguste des conseils sublimes, qui osa proposer à l'usurpateur heureux et triomphant de rétablir la République. Je ne vous parlerai point de cette pyramide d'Égypte, l'une des merveilles du monde, et qui fut l'ouvrage de Rodope, qui fit oublier, par

son attachement pour le plus sage et le plus ingénieux des moralistes des siècles anciens, les taches qui déparoient sa vie. Passons aux tems modernes ; le canal de Bridgewater, le monument le plus hardi qui existe dans le monde, est l'ouvrage du lord dont il porte le nom. Le fameux canal du Languedoc ne nous rappelle-t-il pas la mémoire du célèbre ingénieur Riquet ? Plusieurs des particuliers que nous venons de citer, purent faire de fortes avances et de grands sacrifices. Ils avoient des ressources, qui manquent à l'auteur du projet qui est soumis à l'approbation du Conseil ; mais ils n'avoient point un patriotisme supérieur au sien. Le duc de Bridgewater, malgré son immense fortune, fut autorisé, par un bill du parlement, à percevoir un droit de péage. Cependant son entreprise favorisoit des spéculations particulières. La construction de son canal le mit à portée de tirer un riche parti de plusieurs mines très-abondantes, qui, par défaut de débouché, restoient sans exploitation. Le parlement n'examina point si l'intérêt privé avoit eu quelque part à son

plan ; il n'envisagea que la prospérité nationale, à laquelle cette belle entreprise pouvoit si efficacement contribuer.

N'est-ce point le devoir de tous les citoyens de témoigner leur amour pour la patrie, leur zèle et leur reconnoissance envers ceux qui la servent ? Qu'est-ce qui élève une république au faite de la grandeur et de la prospérité, sinon l'inépuisable amour et le dévouement sans bornes des républicains ? N'est-ce point aux citoyens que l'état a recours dans toutes les circonstances, soit qu'il faille hasarder sa vie pour le salut commun, soit qu'il faille sacrifier quelque partie de sa fortune. Un gouvernement ne ressemble point à la divinité, qui donne tout aux foibles mortels, et qui n'en peut rien recevoir. Est-il attaqué, il faut qu'il appelle des défenseurs. Les finances sont-elles épuisées, il faut qu'il réclame des contributions, ou qu'il invoque des emprunts, des secours volontaires. Veut-il ranimer l'agriculture, faire fleurir les arts, féconder le commerce et l'industrie, il faut qu'il stimule les talens, qu'il donne l'éveil

aux passions libérales, qu'il sache même tirer parti des vues intéressées. Le gouvernement le plus sage est celui qui met à profit les facultés des citoyens, qui fait tout contribuer à l'intérêt général. Si la République ne favorise point les beaux arts, ses ennemis s'en empareront. Tout ce qui ne sera point employé en faveur de la liberté, sera dirigé contre elle. Vous avez vu le parti que nos ennemis ont tiré des poètes, des littérateurs. Vous avez vu une foule d'hommes prostituer au culte de la monarchie des talens qui devoient être consacrés à la défense des vrais principes.

On peut ajouter encore que ce n'est point un seul particulier qui élevera ce monument. L'auteur du projet invoque le concours de tous les bons citoyens. Ce n'est qu'à l'aide d'un certain nombre d'actionnaires républicains, qu'il peut construire un édifice, qui ne peut répondre à sa destination, s'il n'est magnifique, et qui ne peut être magnifique, sans exiger de grandes dépenses. Si une association se formoit pour faire présent à la République de quel-

que vaisseau, rejetteroit-elle cette offrande patriotique? Non, sans doute; le Corps législatif au contraire inscriroit honorablement dans ses archives le nom de ces généreux citoyens.

Vous avez besoin de relever l'esprit public. C'est une considération bien importante et à laquelle on ne réfléchit point assez. Le peuple français a opéré des choses grandes, admirables; mais qui sait ce qui lui reste à faire. Le destin n'a peut-être encore ouvert pour nous qu'un petit nombre de pages de son livre. C'est à l'enthousiasme que nous devons la plupart des prodiges qui immortalisèrent les fastes de notre émancipation. L'enthousiasme s'affoiblit, substituez y l'amour de la gloire, l'idée séduisante de réputation et de renommée. Ces idées! pensez-vous que des monumens destinés à rappeller le souvenir des grandes actions, ne soient pas bien propres à les ranimer et à les entretenir? Par quelle singularité un pays, qui peut s'honorer de tant d'exploits éclatans, dont tous les soldats furent des héros dont toutes les batailles

ont été des victoires, semble-t-il abandonner le soin de transmettre aux générations futures quelques monumens qui retracent ses plus beaux titres? La nation, dira-t-on, la nation seule doit s'acquitter de cette honorable dette. C'est une difficulté à laquelle il est bien facile de répondre. D'abord il nous semble que le gouvernement ne doit disposer des trésors de l'état, pour élever des trophées, des obélisques, des arcs de triomphe, que lorsque la guerre, les besoins du peuple n'en réclament point impérieusement l'emploi. Il doit préférer en tout les moyens les plus économiques. Un gouvernement a tant de choses à faire, qu'il doit livrer au zèle, à la bonne volonté, à l'émulation des particuliers tout ce qu'ils peuvent faire sans lui. D'ailleurs, le monument qu'on propose, sans rien coûter à la nation, n'en sera pas moins national, puisqu'il aura été élevé au nom de la République, sous la surveillance de la République, sur un terrein appartenant à la République, et concédé par elle.

La malveillance pourroit-elle prêter quel-

que vue cupide à l'auteur du projet. Une telle supposition seroit bien dénuée de fondement. Cette entreprise ne promet qu'un produit éloigné, hypothétique. D'ailleurs, ce produit sera partagé entre tous les actionnaires. Les hommes avides de richesses tournent leurs spéculations vers des objets qui flattent l'esprit frivole et les goûts inciviques du jour. Des projets patriotiques sont rarement des moyens de grande fortune.

Un membre du conseil des Cinq-cents a représenté que la concession du terrein que demande l'auteur du projet, mettoit dans la nécessité d'enlever les boutiques qu'on y a construites (1); qu'on commenceroit, sans doute, par bâtir des édifices par le bas, dont on tireroit parti, et que l'exécution de la colonne seroit indéfiniment ajournée. La première observation demeure sans objet, puisque l'on ne demande pas un pou-

---

(1) Le Bureau central a fait construire sur ce terre plein des baraques en planches pour les marchands, qui n'ont point voulu les occuper.

ce de terrein de plus qu'il n'en faut, qu'on ne demande que le terreplein faisant avant-corps où se trouvoit placé la statue de Henri IV. Ainsi le soupçon de spéculation étrangère à l'objet principal, n'a plus de fondement. Il est bien vrai que le pétitionnaire a insinué, dans une description plus étendue, mais seulement comme observation d'artiste, qu'il seroit de la grandeur d'un gouvernement républicain de substituer aux boutiques qui déparent ce pont, de magnifiques trophées à la gloire des armées. Ce travail auroit le double but et de témoigner la reconnoissance de la patrie envers ses défenseurs, et de former une carrière étendue et nouvelle au génie de nos artistes.

Pour ce qui concerne l'objection de la prétendue prolongation du tems, le pétitionnaire a répondu d'une manière qui ne laissera rien à desirer, en s'engageant à terminer l'exécution de son projet dans l'intervalle de deux années révolues, à moins qu'une crue d'eau ne suspende les opérations ; il compte bien qu'on ne trouvera pas ce terme trop long pour une semblable entreprise,

cependant, pour ôter tout sujet de craindre que l'édifice ne reste imparfait, on n'y mettra la première main, que lorsque les inscriptions auront offert une somme suffisante pour la confection totale du monument.

On a observé, et cette considération semble, au premier aspect, avoir plus de poids que les autres; elle devoit faire impression, en raison du respect et des égards que méritent ceux qui en étoient l'objet; on a observé, disons-nous, que le guerrier en l'honneur duquel le monument eût été élevé, ne seroit point affranchi de la contribution qu'on exigeroit de ceux qui voudroient jouir du spectacle qu'offriroit l'Observatoire. Nos héros ne réclament point de privilège. Ils ont combattu pour le triomphe de l'égalité, toute distinction leur seroit odieuse. Cependant l'intention de l'auteur du projet est bien de leur ouvrir l'édifice sans aucune condition, non comme un droit qu'ils pourroient réclamer; mais comme un tribut de reconnoissance, que tout bon citoyen doit s'empresser de leur offrir.

Les républicains doivent être ombrageux.

Quelques personnes ont cru voir dans le projet l'image d'une nouvelle forteresse, dont les ennemis de la liberté eussent pu s'emparer. En ce cas, nous aurions bien des tours à abattre ; il faudroit porter le niveau sur tous les grands édifices. Une colonne n'est point une tour, une colonne n'offre rien qui convienne à des ouvrages militaires. Notre intention n'est point d'y pratiquer de platte-forme pour placer de l'artillerie. Notre but est d'élever un monument qui fixe l'attention, qui mérite le suffrage des amis des arts, et qui obtiendra tout celui des républicains.

On demandera, sans doute, par quelle voie l'auteur du projet compte effectuer la rentrée des fonds nécessaires à l'exécution. son secret est très-simple : c'est le produit de l'Observatoire, qui remboursera les souscripteurs. Il ne viendra guères de français, ni d'étrangers à Paris, qui ne souhaitent monter au sommet de cet édifice, pour jouir du superbe point de vue qu'il offrira. Ainsi ce monument sera une décoration de plus

pour la grande cité, une création républicaine qui n'aura rien coûté à la République, un modèle de travaux patriotiques, qui ne restera pas sans imitateurs.

Quant à la construction de ce monument, elle a été combinée de manière à assurer la plus grande solidité, ainsi que le prouvent les procès-verbaux des conseils des travaux publics et des ponts et chaussées, dans leurs rapports au ministre de l'Intérieur; d'ailleurs, des hommes de l'art, préposés par le gouvernement, surveilleront cette construction.

Prenez garde, citoyens Législateurs, d'offrir un sujet de satisfaction aux royalistes, en écartant un projet que nous croyons digne de la grandeur nationale. Encouragez les idées civiques, vous exciterez l'émulation, vous verrez naître les entreprises les plus utiles, les plus propres à développer le génie de la nation, à tirer parti de ses immenses ressources. Quels sont les monumens qu'on a vu s'élever depuis la révolution? Quels trophées, quelles statues ont été substitués dans nos places publiques à

ces marbres, à ces bronzes, qui retraçoient les images de nos anciens tyrans. Songez que les productions des arts n'immortalisent pas moins les peuples que les plus brillantes victoires. Je me suis livré à ce projet avec l'enthousiasme d'un républicain. Je l'ai soumis avec confiance à l'examen de la représentation nationale. J'ai éprouvé un véritable sentiment de joie, en entendant le plus grand de nos héros modernes et même des héros de tous les siècles, l'honorer de son approbation. Le suffrage de cet homme immortel m'a paru d'un heureux augure. Il n'entre dans mes vues ni ambition, ni cupidité : être utile à mon pays, voilà le desir que je conserverai jusqu'au dernier souffle de mon existence. C'est à vous à relever les arts si long-temps avilis, si long-temps prostitués au despotisme ; c'est à vous à les rendre les plus utiles auxiliaires de la liberté. Vous ne laisserez point échapper l'occasion de lier le souvenir de la cession actuelle aux délicieuses émotions que fera naître un monument, qui vous devra son existence.